



Procès-verbal
Le mercredi, 20 octobre 1999 - n° 52

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions de censure

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec blâme sévèrement le gouvernement péquiste pour ses retards injustifiés et son improvisation totale dans le dossier des négociations avec les employé(e)s du secteur de la santé.

À la suite d'une réunion, M. Bissonnet, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion de censure : 20 minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et 20 minutes sont allouées au député indépendant; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par le député indépendant pourra être redistribué entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Chagnon.

À 12 heures, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 01.

20 octobre 1999

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Landry, vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 574-19991020)

Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

Le rapport d'activités du Conseil médical du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 575-19991020)

Le rapport annuel, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999, d'examen des plaintes de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

(Dépôt n° 576-19991020)

Un exemplaire de huit décrets concernant l'organisation des conseils d'administration des établissements publics.

(Dépôt n° 577-19991020)

Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole et ministre responsable des Aînés, dépose :

Le rapport annuel de la Régie du logement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 578-19991020)

20 octobre 1999

Le rapport annuel du Conseil des aînés, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 579-19991020)

Mme Lemieux, ministre d'État au Travail et à l'Emploi, dépose :

Le rapport annuel de la Commission des normes du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 580-19991020)

Le rapport annuel de la Commission des lésions professionnelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 581-19991020)

Le rapport annuel de la Commission de l'équité salariale, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1998.

(Dépôt n° 582-19991020)

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport d'activités de l'Agence de l'efficacité énergétique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 583-19991020)

M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de la Régie des assurances agricoles du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 584-19991020)

Le rapport annuel de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 585-19991020)

20 octobre 1999

Mme Maltais, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel du Musée des beaux-arts de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 586-19991020)

Le rapport annuel du Musée de la civilisation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 587-19991020)

Trois certificats de conformité en faveur de Warner Bros. Entertainment Inc.

(Dépôt n° 588-19991020)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bertrand (Portneuf), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 29 septembre 1999, a étudié en détail le projet de loi :

n° 66 Loi permettant la mise en oeuvre d'ententes avec la nation mohawk. Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 589-19991020)

Le rapport de la Commission spéciale qui, les 21, 22, 23 et 30 septembre 1999, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur un nouveau cadre de gestion de l'appareil gouvernemental proposé par l'énoncé de politique intitulé : « Pour de meilleurs services aux citoyens — Un nouveau cadre de gestion pour la fonction publique ».

(Dépôt n° 590-19991020)

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 à 64 du Règlement, M. Marsan (Robert-Baldwin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 700 membres de l'Association nationale des étudiantes et étudiants adultes des commissions scolaires du Québec

20 octobre 1999

(ANEACSQ), concernant le maintien des programmes de retour aux études des adultes.

(Dépôt n° 591-19991020)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 64 du Règlement, M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 127 citoyens et citoyennes de la circonscription de Jacques-Cartier, concernant la tenue d'un débat public sur la mission, l'organisation et le rôle d'Emploi-Québec.

(Dépôt n° 592-19991020)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 64 du Règlement, M. Bécharde (Kamouraska-Témiscouata) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 975 parents de 5 écoles de la Commission scolaire des Navigateurs dans le comté de Lotbinière, concernant l'article 292 de la *Loi sur l'instruction publique*.

(Dépôt n° 593-19991020)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

M. le Président rend la décision suivante concernant une demande qu'il a reçue de M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), le 19 octobre 1999, concernant une violation de droit et privilèges mettant en cause le témoignage de M. Pierre Sarto Blanchard, fonctionnaire au ministère du Revenu, devant la Commission d'accès à l'information selon lequel il y aurait eu violation du secret fiscal d'un député de l'opposition libérale :

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Les faits invoqués par le député ne donnent pas ouverture, à première vue, à une question de droits ou de privilèges.

La démonstration n'a pas été faite que des renseignements fiscaux auraient été utilisés pour brimer des députés dans l'exercice de leurs fonctions. En effet, rien dans les faits soumis ne démontre que de tels renseignements auraient été utilisés pour empêcher des députés de s'exprimer librement à l'Assemblée; pour adresser des menaces à des

20 octobre 1999

députés ou pour influencer le vote, l'opinion, le jugement ou l'action des députés par menace ou par des pressions indues.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le Président, M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE soit ratifiée l'entente intervenue entre les leaders afin que la présidence de la Commission spéciale, constituée conformément à l'article 178 du Règlement de l'Assemblée nationale par motion adoptée le 17 juin dernier, soit assumée par le député de Portneuf compte tenu de circonstances exceptionnelles empêchant le président de la Commission des finances publiques à assumer ce rôle pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis) présente une motion concernant l'atteinte aux droits et privilèges de l'Assemblée et de ses membres; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bordeleau (Acadie) présente une motion concernant une consultation publique élargie sur la gestion et l'administration d'Emploi-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

20 octobre 1999

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le document intitulé « Réforme du transport par taxi : pour des services de taxi de meilleure qualité ».

M. le Président donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira afin de procéder à l'audition de M. Jean K. Samson, président de l'Office des professions du Québec, dans le cadre du mandat de surveillance de cet organisme.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions de censure

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) proposant :

QUE l'Assemblée nationale du Québec blâme sévèrement le gouvernement péquiste pour ses retards injustifiés et son improvisation totale dans le dossier des négociations avec les employé(e)s du secteur de la santé.

20 octobre 1999

M. Brouillet, vice-président, interrompt le débat et informe l'Assemblée qu'un débat de fin de séance sera tenu le jeudi 21 octobre 1999 sur une question adressée par

Mme Loïselle (Saint-Henri-Sainte-Anne) à Mme Lemieux, ministre du Travail, concernant les gâchis d'Emploi-Québec.

Le débat se poursuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 43 en annexe)

Pour: **38** Contre: **62** Abstention: **0**

À 17 h 59, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 21 octobre 1999, à 10 heures.

20 octobre 1999

Le président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

20 octobre 1999

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de censure de M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) :

(Vote n° 43)

POUR - 38

Beauchamp	Chenail	Gobé	Middlemiss
Béchar	Cholette	Houda-Pepin	Normandeau
Bélangier	Copeman	Kelley	Ouimet
Benoit	Cusano	Lamoureux	Paradis
Bergman	Delisle	Lamquin-Éthier	Pelletier
Bordeleau	Després	Leblanc	(Chapleau)
Brodeur	Dupuis	Loiselle	Sirros
Chagnon	Fournier	Maciocia	Tranchemontagne
Charest	Gagnon-Tremblay	MacMillan	Vallières
(Sherbrooke)	Gautrin	Marcoux	Whissell

CONTRE - 62

Barbeau	Charest	Goupil	Papineau
Baril	(Rimouski)	Jolivet	Paquin
(Arthabaska)	Chevrette	Jutras	Paré
Beaulne	Cliche	Kieffer	Payne
Beaumier	Côté	Labbé	Pelletier
Bédard	(La Peltrie)	Lachance	(Abitibi-Est)
Bégin	Côté	Laprise	Perreault
Bergeron	(Dubuc)	Leduc	Robert
Bertrand	Cousineau	Legault	Rochon
(Portneuf)	Désilets	Léger	Signori
Blanchet	Deslières	Lelièvre	Simard
Boisclair	Dion	Lemieux	(Richelieu)
Boucher	Dionne-Marsolais	Léonard	St-André
Boulerice	Doyer	Létourneau	Trudel
Boulianne	Duguay	Maltais	Vermette
Brassard	Gagnon	Marois	
Caron	Gendron	Ménard	
Carrier-Perreault	Geoffrion	Morin	